
**Huile essentielle d'aspic [*Lavandula latifolia*
(L.f.) Medikus], type Espagne**

*Oil of spike lavender [*Lavandula latifolia* (L.f.) Medikus], Spanish type*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 4719:1999](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/082a1283-1e22-4158-9b2c-e9e05815050f/iso-4719-1999)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/082a1283-1e22-4158-9b2c-
e9e05815050f/iso-4719-1999](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/082a1283-1e22-4158-9b2c-e9e05815050f/iso-4719-1999)



Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 3.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 4719 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 54, *Huiles essentielles*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 4719:1983), dont elle constitue une révision technique.

Les annexes A et B de la présente Norme internationale sont données uniquement à titre d'information.

ITIH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 4719:1999](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/082a1283-1e22-4158-9b2c-e9e05815050f/iso-4719-1999)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/082a1283-1e22-4158-9b2c-e9e05815050f/iso-4719-1999>

© ISO 1999

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse
Internet iso@iso.ch

Imprimé en Suisse

Huile essentielle d'aspic [*Lavandula latifolia* (L.f.) Medikus], type Espagne

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie certaines caractéristiques de l'huile essentielle d'aspic [*Lavandula latifolia* (L.f.) Medikus], type Espagne, destinées à faciliter l'appréciation de sa qualité.

2 Références normatives

Les documents normatifs suivants contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui y est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Pour les références datées, les amendements ultérieurs ou les révisions de ces publications ne s'appliquent pas. Toutefois, les parties prenantes aux accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des documents normatifs indiqués ci-après. Pour les références non datées, la dernière édition du document normatif en référence s'applique. Les membres de l'ISO et de la CEI possèdent le registre des Normes internationales en vigueur.

ISO/TR 210, *Huiles essentielles — Règles générales d'emballage, de conditionnement et de stockage.*

ISO/TR 211, *Huiles essentielles — Règles générales d'étiquetage et de marquage des récipients.*

ISO 212, *Huiles essentielles — Échantillonnage.*

ISO 279, *Huiles essentielles — Détermination de la densité relative à 20 °C — Méthode de référence.*

ISO 280, *Huiles essentielles — Détermination de l'indice de réfraction.*

ISO 592, *Huiles essentielles — Détermination du pouvoir rotatoire.*

ISO 709, *Huiles essentielles — Détermination de l'indice d'ester.*

ISO 875, *Huiles essentielles — Évaluation de la miscibilité à l'éthanol.*

ISO 1242, *Huiles essentielles — Détermination de l'indice d'acide.*

ISO 3794, *Huiles essentielles (contenant des alcools tertiaires) — Évaluation de la teneur en alcools libres par détermination de l'indice d'ester après acétylation.*

ISO 11024-1, *Huiles essentielles — Directives générales concernant les profils chromatographiques — Partie 1: Élaboration des profils chromatographiques pour la présentation dans les normes.*

ISO 11024-2, *Huiles essentielles — Directives générales concernant les profils chromatographiques — Partie 2: Utilisation des profils chromatographiques des échantillons d'huiles essentielles.*

3 Terme et définition

Pour les besoins de la présente Norme internationale, le terme et la définition suivants s'appliquent.

3.1 huile essentielle d'aspic

huile essentielle obtenue par entraînement à la vapeur d'eau des sommités fleuries de *Lavandula latifolia* (L.f.) Medikus, de la famille des Lamiaceae, poussant principalement en Espagne

4 Spécifications

4.1 Aspect

Liquide mobile, limpide.

4.2 Couleur

Presque incolore à jaune orangé clair.

4.3 Odeur

Caractéristique, agreste, rappelant la lavande, plus ou moins camphrée.

4.4 Densité relative à 20 °C, d_{20}^{20}

Minimum: 0,894

Maximum: 0,907

4.5 Indice de réfraction à 20 °C

Minimum: 1,461 0

Maximum: 1,468 0

4.6 Pouvoir rotatoire à 20 °C

Compris entre -7° et $+2^\circ$.

4.7 Miscibilité à l'éthanol à 70 % (fraction volumique) à 20 °C

Pour obtenir une solution limpide, il ne doit pas être nécessaire d'utiliser plus de 3 volumes d'éthanol à 70 % avec 1 volume d'huile essentielle.

NOTE Une opalescence peut parfois être observée lors de la dilution.

4.8 Indice d'acide

Inférieur ou égal à 1,0.

4.9 Indice d'ester

Minimum: 3

Maximum: 14

4.10 Indice d'ester après acétylation

Minimum: 130

Maximum: 200

4.11 Profil chromatographique

Réaliser l'analyse de l'huile essentielle par chromatographie en phase gazeuse. Identifier sur le chromatogramme obtenu les constituants représentatifs et caractéristiques dont la liste figure dans le Tableau 1. Le pourcentage de chacun de ces constituants, indiqué par l'intégrateur, doit se situer dans les limites figurant dans le Tableau 1. Cet ensemble constitue le profil chromatographique de l'huile essentielle.

Tableau 1 — Profil chromatographique

Constituant	Minimum %	Maximum %
Limonène	0,5	3
1,8-Cinéole	16	39
Camphre	8	16
Linalol	34	50
Acétate de linalyle	traces	1,6
α -Terpinéol	0,2	2
<i>trans</i> - α -Bisabolène	0,4	2,5

NOTE Le profil chromatographique est normatif et est à différencier des chromatogrammes types donnés à titre d'information à l'annexe A.

4.12 Point d'éclair

Des informations concernant le point d'éclair sont données à l'annexe B.

5 Échantillonnage

Volume minimal de l'échantillon pour essai: 25 ml.

NOTE Ce volume permet d'effectuer au moins une fois chacun des essais spécifiés dans la présente Norme internationale.

6 Méthodes d'essai

6.1 Densité relative à 20 °C, d_{20}^{20}

Voir l'ISO 279.

6.2 Indice de réfraction à 20 °C

Voir l'ISO 280.

6.3 Pouvoir rotatoire à 20 °C

Voir l'ISO 592.

6.4 Miscibilité à l'éthanol à 70 % (fraction volumique) à 20 °C

Voir l'ISO 875.

6.5 Indice d'acide

Voir l'ISO 1242.

6.6 Indice d'ester

Voir l'ISO 709.

6.7 Indice d'ester après acétylation

Voir l'ISO 3794.

Prise d'essai: 2 g

Durée de l'acétylation: 16 h

Durée de l'hydrolyse: 1 h

6.8 Profil chromatographique

Voir l'ISO 11024-1 et l'ISO 11024-2.

7 Emballage, étiquetage, marquage et stockage

Voir l'ISO/TR 210 et l'ISO/TR 211.

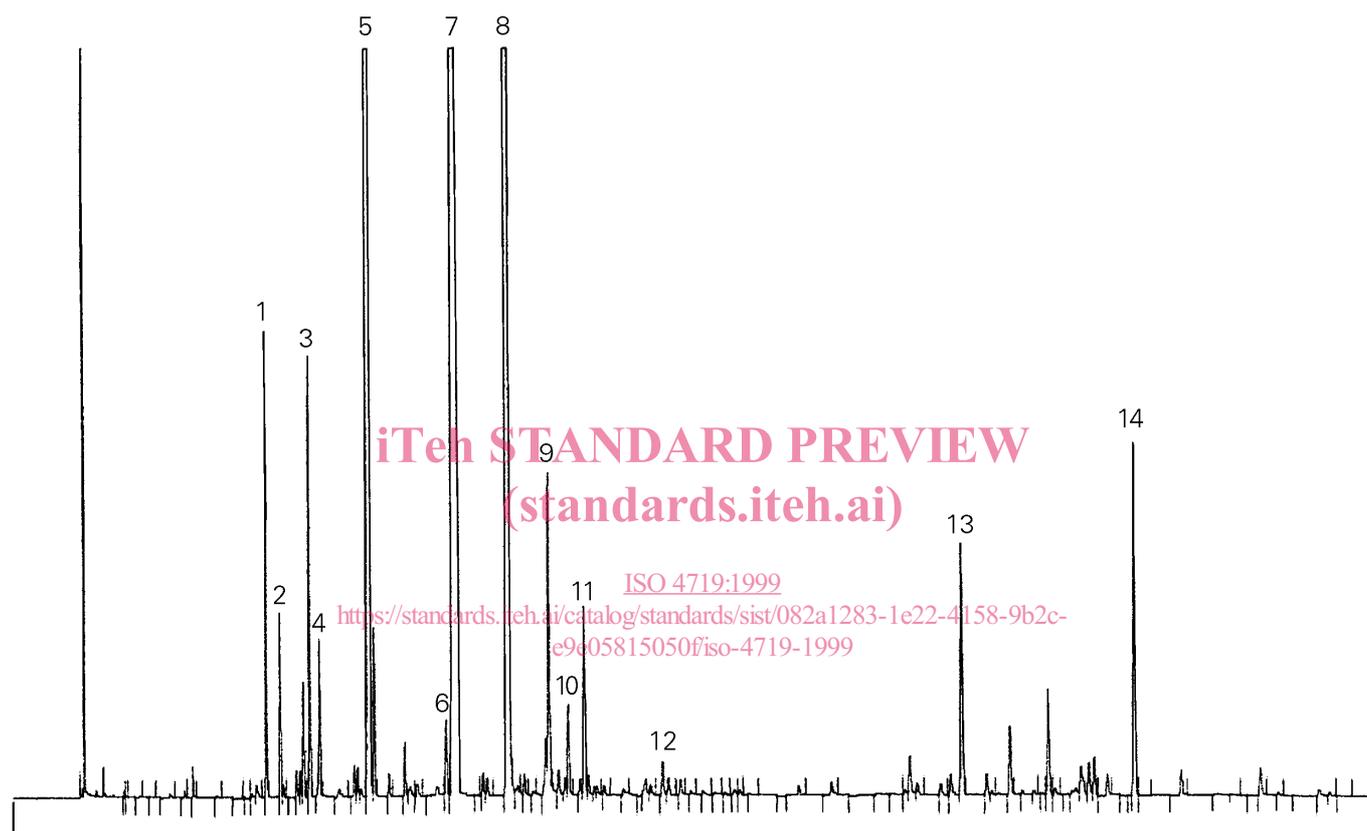
iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 4719:1999](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/082a1283-1e22-4158-9b2c-e9e05815050f/iso-4719-1999)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/082a1283-1e22-4158-9b2c-e9e05815050f/iso-4719-1999>

Annexe A (informative)

Chromatogrammes types de l'analyse par chromatographie en phase gazeuse de l'huile essentielle d'aspic [*Lavandula latifolia* (L.f.) Medikus], type Espagne



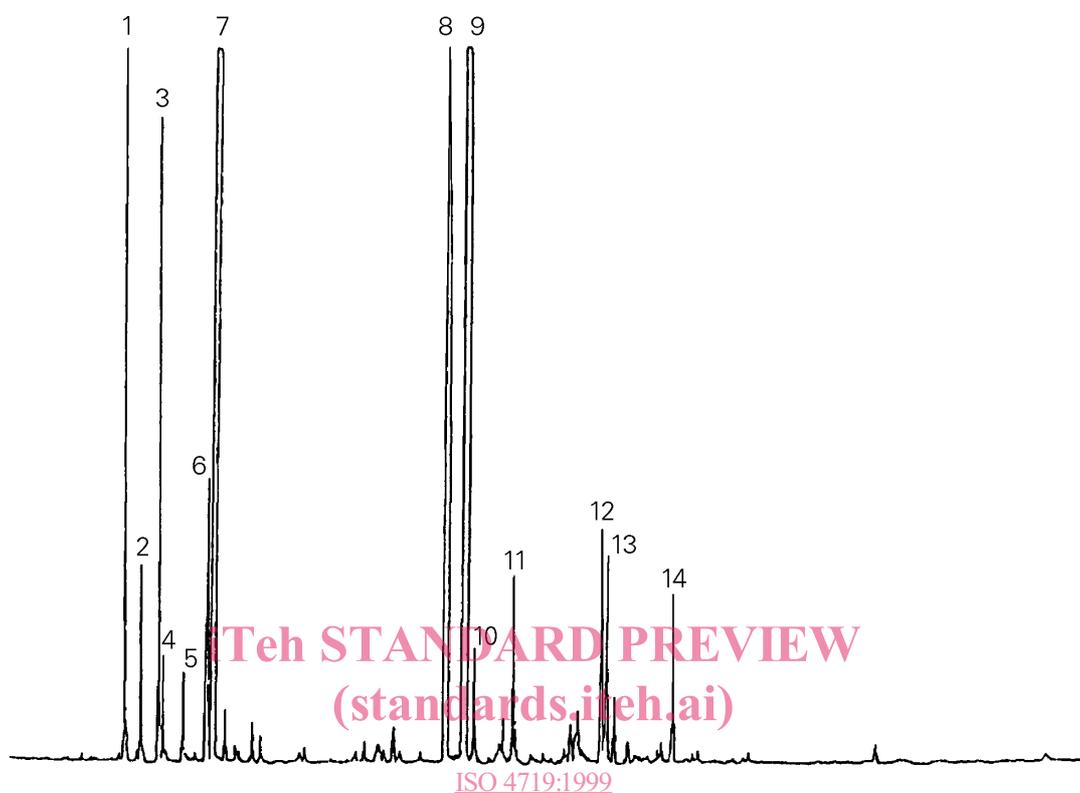
Identification des pics

- 1 α -Pinène
- 2 Camphène
- 3 β -Pinène
- 4 Myrcène
- 5 Limonène + cinéole
- 6 Terpinolène
- 7 Linalol
- 8 Camphre
- 9 Bornéol
- 10 Terpinène-4-ol
- 11 α -Terpinéol
- 12 Acétate de linalyle
- 13 β -Caryophyllène
- 14 *trans*- α -Bisabolène

Conditions opératoires

Colonne: capillaire, en silice fondue; longueur: 60 m; diamètre intérieur: 0,3 mm
 Épaisseur du film: 0,25 μ m
 Phase stationnaire: diméthylpolysiloxane DB-1
 Température du four: programmation de température de 70 °C à 250 °C, à raison de 2 °C/min
 Température de l'injecteur: 250 °C
 Température du détecteur: 250 °C
 Détecteur: à ionisation de flamme
 Gaz vecteur: hélium
 Volume injecté: 0,2 μ l
 Vitesse du gaz vecteur: 18 cm/s
 Rapport de fuite: 1/80

Figure A.1 — Chromatogramme type réalisé sur colonne apolaire



[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/082a1283-1e22-4158-9b2c-](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/082a1283-1e22-4158-9b2c-e9e05815050f/iso-4719-1999)

[e9e05815050f/iso-4719-1999](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/082a1283-1e22-4158-9b2c-e9e05815050f/iso-4719-1999)

Identification des pics

- 1 α -Pinène
- 2 Camphène
- 3 β -Pinène
- 4 Sabinène
- 5 Myrcène
- 6 Limonène
- 7 1,8-Cinéole
- 8 Camphre
- 9 Linalol
- 10 Acétate de linalyle
- 11 β -Caryophyllène
- 12 α -Terpinéol
- 13 Bornéol
- 14 *trans*- α -Bisabolène

Conditions opératoires

Colonne: capillaire, en silice fondue; longueur: 60 m; diamètre intérieur: 0,30 mm
 Épaisseur du film: 0,5 μ m
 Phase stationnaire: polyéthylène glycol (Carbowax 20 M)
 Température du four: programmation de température de 70 °C à 200 °C, à raison de 2 °C/min, palier de 1 min, puis de 125 °C à 250 °C, à raison de 2 °C/min, et palier final de 10 min
 Température de l'injecteur: 250 °C
 Température du détecteur: 250 °C
 Détecteur: à ionisation de flamme
 Gaz vecteur: hélium
 Volume injecté: 0,2 μ l
 Débit du gaz vecteur: 1 ml/min
 Rapport de fuite: 1/50

Figure A.2 — Chromatogramme type réalisé sur colonne polaire

Annexe B (informative)

Point d'éclair

B.1 Informations générales

Pour des raisons de sécurité, les transporteurs, compagnies d'assurance, responsables des services de sécurité, etc., exigent de connaître le point d'éclair des huiles essentielles qui, dans la plupart des cas, sont des produits inflammables.

Une étude comparative des méthodes d'analyses appropriées (voir l'ISO/TR 11018¹⁾) a permis de constater qu'il était difficile de normaliser une méthode unique car:

- les huiles essentielles sont très nombreuses et leur composition chimique varie beaucoup;
- le volume d'échantillon préconisé pour certains appareils est incompatible avec le prix élevé des huiles essentielles;
- les utilisateurs ne peuvent être tenus d'acheter un type d'appareil plutôt qu'un autre à partir du moment où il en existe plusieurs types qui répondent à l'objectif recherché.

De ce fait, il a été décidé de donner une valeur moyenne du point d'éclair en annexe informative à chaque Norme internationale, afin de répondre aux exigences des services concernés.

Dans la mesure du possible, il convient de spécifier la méthode avec laquelle cette valeur a été obtenue.

Pour toutes informations complémentaires, voir l'ISO/TR 11018¹⁾.

B.2 Point d'éclair de l'huile essentielle d'aspic, type Espagne

La valeur moyenne est +60 °C.

NOTE Valeur obtenue avec un appareil «Sétaflash».

¹⁾ ISO/TR 11018, *Huiles essentielles — Directives générales pour la détermination du point d'éclair*.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 4719:1999

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/082a1283-1e22-4158-9b2c-e9e05815050f/iso-4719-1999>